

VERSION NON AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	17.10.2022	16h21	22.228	DFFD
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
------------------------------------	--

Titre : Stratégie digitale cantonale

Contenu :

Dans le cadre de la rédaction de la stratégie digitale cantonale, le groupe libéral-radical invite le Conseil d'État à envisager des mesures spécifiques et ciblées dans l'élaboration en cours de sa stratégie.

En effet, le présent instrument parlementaire vise à demander au Conseil d'État d'être particulièrement attentif aux points suivants dans la transformation digitale prévue :

1. Développement durable

Intégrer dans les principes de digitalisation la notion de numérique durable, notamment au niveau de :

- a) Équipements
 - Évaluer finement le matériel nécessaire à la réalisation du travail ;
 - Maîtriser l'obsolescence programmée, afin d'optimiser l'exploitation du matériel.
- b) Flux
 - Minimiser l'impact écologique (circuits courts) ;
 - Améliorer les plateformes collaboratives de contenus (échange de documents, etc.).
- c) Travail
 - Offrir des outils qui s'intègrent dans un environnement propice au télétravail ;
 - Former le personnel aux solutions digitales.

2. Cybersécurité

Œuvrer au développement ou à une collaboration pour disposer d'un *Security Operations Center* (SOC).

3. Politique de la donnée

Identifier qui est responsable et qui pilote les données de chaque entité.

4. « Cloud » souverain

a) Hébergement (*data center*)

- Proposer des stockages à d'autres entités publiques (cantons, etc.), parapubliques (hôpitaux, etc.) ou même à des entreprises privées (selon cadre à définir) ;
- Offrir une alternative de gestion des données et de leur flux, autre que les solutions à disposition (par exemple Google, Apple, Facebook, Amazon (GAFA)) ;
- Répondre aux probables futures exigences de la Confédération en matière de souveraineté numérique ;
- Évaluer l'opportunité d'installer des systèmes de « *freecooling* » dans les environnements appropriés et de récupération de la chaleur.

b) Flux

- Outre le fait de minimiser l'impact écologique (circuit court), il faut aussi envisager un réseau de *data centers* pour optimiser la sécurité et améliorer l'échange d'informations entre les utilisatrices et utilisateurs.

Développement (obligatoire) :

En début de législature, le canton de Neuchâtel s'est doté d'un département qui contient la digitalisation dans son appellation. Ensuite, une déléguée à la digitalisation a été nommée et une conférence de presse a eu lieu le 8 juillet 2022, qui a contribué à lancer une consultation du public au travers d'une enquête, ce qui montre une heureuse volonté d'associer la population à cette transformation digitale.

Enfin, dans le programme de législature 2022 à 2025 du Conseil d'État, un chapitre est dédié au domaine

« Innovation et digitalisation », ce qui montre une fois de plus que l'exécutif cantonal tient fermement à cette démarche, que nous saluons. Mais le Grand Conseil n'est pas en reste, puisqu'il a créé cette année la commission thématique Digitalisation, s'inscrivant aussi dans cette démarche, afin que le législatif puisse pleinement intégrer cet aspect dans ses réflexions, ses positions et ses débats, notamment face aux propositions du Conseil d'État.

Mais le chantier est vaste et les approches multiples... C'est pourquoi le groupe libéral-radical a souhaité inviter le Conseil d'État à se pencher sur les thèmes particuliers susmentionnés dans le contenu.

Bien que nous soyons confiants dans les actions du Conseil d'État au sein de sa sphère de compétences, nous nous soucions de préciser les enjeux stratégiques et les mesures essentielles que nous estimons sensibles dans cette indispensable transformation digitale.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire :

Lionel Rieder

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sarah Curty	Blaise Courvoisier	Vincent Martinez
Corinne Schaffner	Quentin Di Meo	Bastian Droz
Pascale Ethel Leutwiler	Nadia Chassot	Nicolas Ruedin
Fabio Bongiovanni	Mary-Claude Fallet	Armelle Von Allmen Benoit
Patricia Borloz	Andreas Jurt	Sloane Studer
Claudine Geiser	Michel Zurbuchen	Océane Musitelli-Taillard
Carine Muster		

VERSION AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	17.10.2022	16h21	22.228	DFFD
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
Titre : Stratégie digitale cantonale	
Contenu : <p>Dans le cadre de la rédaction de la stratégie digitale cantonale, le groupe libéral-radical invite le Conseil d'État à envisager des mesures spécifiques et ciblées dans l'élaboration en cours de sa stratégie.</p> <p>En effet, le présent instrument parlementaire vise à demander au Conseil d'État d'être particulièrement attentif aux points suivants dans la transformation digitale prévue :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Développement durable Intégrer dans les principes de digitalisation la notion de numérique durable, notamment au niveau de :<ol style="list-style-type: none">a) Équipements<ul style="list-style-type: none">– Évaluer finement le matériel nécessaire à la réalisation du travail ;– Maîtriser l'obsolescence programmée, afin d'optimiser l'exploitation du matériel.b) Flux<ul style="list-style-type: none">– Minimiser l'impact écologique (circuits courts) ;– Améliorer les plateformes collaboratives de contenus (échange de documents, etc.).c) Travail<ul style="list-style-type: none">– Offrir des outils qui s'intègrent dans un environnement propice au télétravail ;– Former le personnel aux solutions digitales.d) Énergie<ul style="list-style-type: none">– Évaluer et planifier la production d'énergie nécessaire au déploiement du processus de digitalisation ;– Assurer un apport majoritaire en énergie verte pour couvrir ces besoins ;– Soutenir la création de l'énergie locale pour couvrir ces besoins.2. Cybersécurité Étudier la nécessité et l'opportunité de développer un <i>Security Operations Center</i> (SOC).3. Politique de la donnée Identifier qui est responsable et qui pilote les données de chaque entité.4. « Cloud » souverain<ol style="list-style-type: none">a) Hébergement (<i>data center</i>)<ul style="list-style-type: none">– Proposer des stockages à d'autres entités publiques (cantons, etc.), parapubliques (hôpitaux, etc.) ou même à des entreprises privées (selon cadre à définir) ;– Offrir une alternative de gestion des données et de leur flux, autre que les solutions à disposition (par exemple Google, Apple, Facebook, Amazon (GAFA)) ;– Répondre aux probables futures exigences de la Confédération en matière de souveraineté numérique ;– Évaluer l'opportunité d'installer des systèmes de « <i>freecooling</i> » dans les environnements appropriés et de récupération de la chaleur.b) Flux<ul style="list-style-type: none">– Outre le fait de minimiser l'impact écologique (circuit court), il faut aussi envisager un réseau de <i>data centers</i> pour optimiser la sécurité et améliorer l'échange d'informations entre les utilisatrices et utilisateurs.	

Développement (obligatoire) :

En début de législature, le canton de Neuchâtel s'est doté d'un département qui contient la digitalisation dans son appellation. Ensuite, une déléguée à la digitalisation a été nommée et une conférence de presse a eu lieu le 8 juillet 2022, qui a contribué à lancer une consultation du public au travers d'une enquête, ce qui montre une heureuse volonté d'associer la population à cette transformation digitale.

Enfin, dans le programme de législature 2022 à 2025 du Conseil d'État, un chapitre est dédié au domaine « Innovation et digitalisation », ce qui montre une fois de plus que l'exécutif cantonal tient fermement à cette démarche, que nous saluons. Mais le Grand Conseil n'est pas en reste, puisqu'il a créé cette année la commission thématique Digitalisation, s'inscrivant aussi dans cette démarche, afin que le législatif puisse pleinement intégrer cet aspect dans ses réflexions, ses positions et ses débats, notamment face aux propositions du Conseil d'État.

Mais le chantier est vaste et les approches multiples... C'est pourquoi le groupe libéral-radical a souhaité inviter le Conseil d'État à se pencher sur les thèmes particuliers susmentionnés dans le contenu.

Bien que nous soyons confiants dans les actions du Conseil d'État au sein de sa sphère de compétences, nous nous soucions de préciser les enjeux stratégiques et les mesures essentielles que nous estimons sensibles dans cette indispensable transformation digitale.

Demande d'urgence : NON**Auteur ou premier signataire :**

Lionel Rieder

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sarah Curty	Blaise Courvoisier	Vincent Martinez
Corinne Schaffner	Quentin Di Meo	Bastian Droz
Pascale Ethel Leutwiler	Nadia Chassot	Nicolas Ruedin
Fabio Bongiovanni	Mary-Claude Fallet	Armelle Von Allmen Benoit
Patricia Borloz	Andreas Jurt	Sloane Studer
Claudine Geiser	Michel Zurbuchen	Océane Musitelli-Taillard
Carine Muster		